

# DÉLIBÉRATION



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/21 p1/3
Objet : <b>Modification du tableau des emplois</b>	
Nomenclature de télétransmission :	
4 Fonction publique	

### Nombre de membres

En exercice :	34
Présents :	13
Votants :	16
Procurations :	4

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-quatre juin à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

### Sont présents :

MM. Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Eric FAIVRE (à partir du point 1), Lucas TRIPIER, Pierre FERRERO, Mme Dominique DUROSELLE, MM. Alain CATINAUD, Matthieu PIERRON (à partir du point 5).

### Sont représentés :

Jacques DRIESCH, pouvoir donné à M. BAUX  
Dominique HUMEZ, pouvoir donné à M. MOKHTARI  
Marc COHEN, pouvoir donné à M. FERRERO  
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. PIERRON

### Sont absents excusés :

Mme Marie CURIE, Mme Evelyne BAUMONT, MM. Stéphane CHAULIEU, Alain BOUKRIS, Laurent CHARMOIS (Problème de connexion).

### Sont absents :

MM. Grégoire VERNY, Ambroise TOIN, Sylvain AUBERT, Christophe IPPOLITO, Philippe GOYHENECH, Kevin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Cédric DAMIEN (arrivé aux questions diverses), Jean-Daniel AMSLER Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

### Le Comité,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,



Accusé de réception en préfecture  
094-259401099-20210624-DEL-2021-21-DE  
Date de réception préfecture : 28/06/2021



Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/21 p2/3
Objet : <b>Modification du tableau des emplois</b>	
Nomenclature de télétransmission :	
4 Fonction publique	

**Vu** la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale,

**Vu** la délibération du Comité Syndical en date du 17 décembre 2020 modifiant le tableau des emplois,

**Vu** l'avis favorable du comité technique paritaire placé auprès du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne en date du 3 juin 2021,

**Considérant** que suite aux recrutements réalisés récemment en remplacement d'agents partis par voie de mutation ou mis la retraite, il s'avère nécessaire de procéder à une mise à jour des emplois budgétés,

**Considérant** le nouvel organigramme de la collectivité,

**Vu** l'exposé de Monsieur le Président,

**Après en avoir délibéré**

**A l'unanimité,**

**Article 1 :** modifie le tableau des emplois budgétaires du Syndicat INFOCOM'94 pour la filière administrative :

<b>Emplois budgétaires</b>			
<b>Grade concerné</b>	<b>Etat initial</b>	<b>Modification</b>	<b>Etat final</b>
<u>Catégorie A</u>			
Directeur Général des Services	1		1
Attaché principal	1		1
Attaché	4		4
<u>Catégorie B</u>			
Rédacteur	1		1
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	-1	1
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	0	+1	1
<u>Catégorie C</u>			
Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> classe	1		1
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>



Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/21 p3/3
Objet : <b>Modification du tableau des emplois</b>	
Nomenclature de télétransmission :	
4 Fonction publique	

**Article 2** : modifie le tableau des emplois budgétaires du Syndicat INFOCOM'94 pour la filière technique :

<b>Emplois budgétaires</b>			
<b>Grade concerné</b>	<b>Etat initial</b>	<b>Modification</b>	<b>Etat final</b>
<u>Catégorie A</u>			
Ingénieur Principal	4	+2	6
Ingénieur	6	-2	4
<u>Catégorie B</u>			
Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1		1
<u>Catégorie C</u>			
Adjoint technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1		1
Adjoint technique	3		3
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

**Article 3** : dit que les différentes dépenses correspondant à ces mesures seront imputées aux différents chapitres concernés du budget du syndicat INFOCOM'94.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 24 juin 2021

Le Président  
Hamza MOKHTARI